

Mairie de Courtonne la Meurdrac

le bourg

14100 Courtonne la Meurdrac

tél : 02 31 62 71 37 / fax : 09 58 95 31 54

maire@courtonne-la-meurdrac.fr

secretariat@courtonne-la-meurdrac.fr

ccas@courtonne-la-meurdrac.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le 19 janvier 2017 à 20 h à la mairie.

Ordre du jour

1. Délibération pour une demande d'aide au titre de la Réserve Parlementaire – travaux d'accessibilité de lamairie
2. Demande d'aide au titre de la Réserve Parlementaire – point multi-services.
3. Délibération pour la mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
4. Questions et informations diverses



Le Maire
Eric BOISNARD